

<b>Domaine</b>	Comité des Finances
<b>Référence</b>	Procès-verbal du Comité des Finances du 02 juin 2025 PV N° 01/2025
<b>Présents</b>	Jean Dupeyrat, Président, Gilles Rouffignat, Secrétaire général, Anne-Marie Deforge, Vice-Présidente, Nicole Duclos, Vice-Présidente, Jany Calluaud, Vice-Président, Vincent Goupillat, Vice-Président, Gérard Bouyer, Trésorier général.
<b>Absente excusée</b>	Aline Piveteau, Trésorière adjointe.
<b>Invités</b>	Néant

Régulièrement convoqué le Comité des Finances s'est réuni ce jour sous la présidence de son Président.

### Ordre du jour

- Accueil,
- Point financier au 30 avril,
- Ajustement des subventions ANS 2025,
- Précision sur la situation de Carine Baquier,
- Mode de fonctionnement du Comité des Finances,
- Impact des revalorisations salariales,
- Frais de réception,
- Bilan des actions A.N.S 2024,
- Échanges.

---

### Accueil

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité des Finances et excuse la membre qui a prévenu de son absence.

### DOSSIERS POUR INFORMATION

#### Point financier au 30 avril (J.Dupeyrat / G.Bouyer)

La situation financière du CDOS est saine. L'étude de la consommation du budget prévisionnel et des principales dépenses à venir et des recettes à recevoir, montre que

l'utilisation du budget est sous contrôle. Les charges sont maitrisées même si la totalité des subventions n'a pas été encore versée. Une bonne trésorerie et un niveau de liquidités important sécurisent le fonctionnement du CDOS. Le niveau de réserve au bilan traduit la bonne gestion du CDOS les années passées.

**Décision 1 : Le Secrétaire général fera un mail au Commissaire aux comptes pour obtenir sa lettre de mission qui n'a jamais été transmise au CDOS.**

**Décision 2 : Il est demandé au Trésorier général de présenter une situation comptable à fin septembre au Bureau exécutif et au Conseil d'administration.**

#### **Ajustement des subventions ANS 2025 (J.Dupeyrat)**

Le Bureau exécutif du 6 mai 2025 avait validé les demandes A.N.S. pour un montant de 25 500 €. Lors de la réunion du Conseil des présidents de CDOS et CROS du 12 mai le montant attribué au CDOS 16 a été ramené à 21 726 €.

Le Président présente les modifications. La décision finale du CNOSF est prévue le 14 juin.

#### **Précision sur la situation de C.Baquier (G.Rouffignat)**

Le Bureau exécutif du 6 mai 2025 avait validé la proposition de revalorisation du coût de prestation de Carine Baquier demandé par le Groupement d'employeur Sports Vienne.

Le coût initialement prévu a été légèrement revu à la baisse, car échelonné sur l'année 2025 en plusieurs palliers. Le montant pour l'année civile 2025 sera de 3 398,10 €.

#### **DOSSIERS POUR DÉCISION**

#### **Fonctionnement du Comité des Finances. (G.Rouffignat)**

L'objet de ce dossier est de définir les principes de fonctionnement du Comité des Finances, nouvelle structure validée par le Conseil d'administration du 1<sup>er</sup>/04/2025 (cf PV N°1) et dont la composition a été validée par le Bureau exécutif du 06/05/2025 (cf PV N°1).

## **1° Principes généraux**

**Périoricité des réunions** : sur convocation à la demande du Président, du Secrétaire général ou du Trésorier général,

**Décisions** : prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents, en cas d'égalité la voix du Président de séance est prépondérante,

**Validité des délibérations** : requiert la présence d'au moins la moitié de ses membres dont celle du Président ou du Secrétaire général,

**Pouvoirs** : un membre absent peut donner son pouvoir à un autre membre, mais aucun ne peut détenir plus d'un pouvoir,

**Procès-verbal** : rédigé par le Secrétaire général.

## **2° Objet**

**Mission générale** : assurer le pilotage de la gestion financière du CDOS et le partager entre élu.es.

**Tâches prises en charge** :

- Préparation et mise à jour du budget prévisionnel,
- Suivi du budget et présentation régulière des comptes au Bureau exécutif et Conseil d'administration \*,
- Étude des demandes et suivi des subventions : A.N.S, Conseil départemental...,
- Étude des demandes d'investissements.

**Décision 3** : \* **Le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général sont chargés de définir un calendrier de présentation des comptes aux instances (Bureau exécutif et au Conseil d'administration).**

**Décision 4** : **Le Comité des Finances valide son mode de fonctionnement qui sera présenté pour décision au Bureau exécutif et au Conseil d'administration le 17 juin.**

## **Revalorisation salariale. (Jean Dupeyrat)**

Lors de sa réunion du 19/05 le Comité Ressources humaines a évoqué des pistes de revalorisation salariale pour 2025.

Le Comité des Finances a étudié les différentes hypothèses et évalué la capacité du CDOS 16 à les assumer.

Il a été rappelé les augmentations déjà réalisées (+ 2,5 % à l'initiative du CDOS en janvier 2025, plus une augmentation conventionnelle de 1% en juillet 2025) et celle à venir (nouvelle augmentation conventionnelle de 1% en décembre 2025).

**Décision 5 : Le Comité des Finances proposera une option pour décision au Bureau exécutif et au Conseil d'administration le 17 juin.**

#### **Frais de réception. (Gilles Rouffignat)**

L'objet du dossier est de définir des règles de fonctionnement concernant les frais de réception engagés par le CDOS.

Deux cas de figure sont évoqués :

- Permettre aux membres bénévoles des pôles de partager un moment convivial et fédérateur. Un budget annuel est attribué à chaque pôle pour organiser une fois par an un moment collectif,
- Donner la possibilité aux COPIL (ex : Lutte contre la violence...Terres de Jeux) de partager un moment convivial entre participants, une fois par an.

**Décision 6 : Le Comité des Finances valide les principes et les présentera pour décision au Bureau exécutif et au Conseil d'administration le 17 juin.**

#### **Bilan des actions A.N.S 2024 (J.Dupeyrat)**

L'objet du dossier est de définir les modalités de clôture des dossiers A.N.S 2024 dont le bilan doit être clôturé pour le 30 juin 2025.

Propositions :

- Tâche à réaliser par : Thierry Bordas, Gérard Bouyer et Jean Dupeyrat,
- Réunion technique le 13 juin,
- Bilan à présenter au Bureau exécutif et au Conseil d'administration du 17 juin.

**Décision 7 : Le Comité des Finances valide ces modalités Le bilan des actions sera présenté pour information au Bureau exécutif et Conseil d'administration le 17 juin.**

## Échanges divers

### **Demande du Comité de rugby Charente (J.Dupeyrat)**

Le Comité de rugby demande la réalisation de travaux.

La Maison des sports étant propriété du Conseil départemental, aucun travaux ne peut être engagé sans son avis.

**Décision 8 : le Président fera un mail au Conseil départemental pour les informer de la demande du Comité de rugby. À charge pour le Conseil départemental de décider ce qui est possible ou non de faire.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 20h 30.

**Jean Dupeyrat**  
Président

**Gilles Rouffignat**  
Secrétaire général